

Syndicat d'Initiative et de promotion Touristique asbl Frameries, Commune fleurie 2008

REGLEMENT

1. Le SIPT de Frameries, en collaboration avec l'Administration communale et l'aide de la Province du Hainaut, organise l'opération « Frameries, commune fleurie 2008 »
2. Cette opération est ouverte à tous les habitants de l'entité et concerne la décoration florale :
 - 1° des façades à rue des habitations (alignement ordre continu)
 - 2° des façades avec avant-cour et/ou jardinets... des habitations (alignement ordre discontinu)
 - 3° Les participants ayant obtenu un premier prix les années antérieures, participeront dans une catégorie dite « EXCELLENCE », ceci afin de stimuler les autres participants.
 - 4° Les membres de la commission « Frameries, commune fleurie », les professionnels de l'horticulture ainsi que les particuliers faisant appel à cette qualification pour assurer l'entretien permanent de leur propriété ne sont pas admis.
3. Les inscriptions doivent nous parvenir pour le 31 juillet au plus tard, en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous, uniquement à l'adresse mentionnée sur ledit bulletin, par courriel ou fax.
4. Un jury, composé de représentants de l'Administration communale, des cercles horticoles de l'entité, du service « Espaces verts » de la Province et du Syndicat d'Initiative, sera chargé de coter les réalisations.
5. L'appréciation du jury est formulée sur base des critères suivants :

a) Esthétique générale de la réalisation (la conception, l'originalité, l'équilibre)	25 points
b) Techniques et résultats	25 points
6. Pour ce faire, deux visites sont prévues, l'une en juin et l'autre début septembre.
N'interviendront dans la cotation que les décorations visibles de la voie publique.
Chaque participant recevra une affichette qui devra être apposée à un endroit visible de la rue.
7. Trois types de prix seront distribués. Les participants devront être présents ou représentés lors de la proclamation des résultats. L'attribution des prix s'établit sur les bases suivantes :
6^{1er} prix, 25 2^{ème} prix et les 3^{ème} prix seront variables en fonction du nombre de participants ayant obtenu plus de 65 points, les 4 premiers prix de la catégorie excellence ayant déjà été récompensés dans cette catégorie ne peuvent plus obtenir de prix mais peuvent participer pour le plaisir.

BULLETTIN D'INSCRIPTION

A renvoyer uniquement à Mme Ch. OTHENIN-GIRARD – 159, rue E. Vandervelde – 7080 Frameries
Tél/Fax : 065/67.42.24 ou par courriel siframeries@skynet.be

Nom Prénom N° tél.....

Rue N° NP Localité

N° fax Adresse courriel

Catégorie 1* Catégorie 2* Catégorie 3* *Mettre une croix dans la catégorie
Je participe à l'opération « Frameries, commune fleurie 2008 »

Date

Signature

